

Distribution alimentaire rue Dabray : le CCAS ne doit pas abandonner les plus précaires !

La CGT Nice Métropole Côte d'Azur exprime sa plus vive inquiétude face à la suspension estivale de la distribution alimentaire de la rue Dabray et aux incertitudes qui pèsent désormais sur sa réouverture.

Derrière cette décision, ce sont des centaines de personnes en situation de grande précarité qui risquent de perdre un dispositif essentiel à leur survie. Une telle perspective est inacceptable.

Cette situation est aussi la conséquence directe d'années de réduction des effectifs, notamment parmi les travailleurs et accompagnateurs sociaux, les personnels du CCAS et les équipes qui assurent au quotidien les missions de solidarité auprès des plus fragiles. À force de supprimer des postes et de ne pas remplacer les absences, les services sont fragilisés jusqu'à ne plus pouvoir garantir la continuité de leurs missions.

Depuis des années, la CGT NMCA porte une autre vision. Nous revendiquons la création d'un véritable centre d'accueil et de distribution alimentaire, pérenne, adapté aux besoins de la population, reposant sur une équipe d'agents titulaires en nombre suffisant. Nous demandons également le renforcement du pool de remplacement, afin de faire face tout au long de l'année aux congés, arrêts maladie, formations ou autres absences, sans remettre en cause les missions du service public.

Les agents du CCAS ne peuvent plus être la variable d'ajustement des politiques budgétaires. Ils assurent une mission essentielle de cohésion sociale et méritent des moyens humains à la hauteur des besoins de la population.

La nouvelle municipalité a désormais une responsabilité majeure. Elle ne doit en aucun cas remettre en cause les missions du CCAS, ni engager une nouvelle baisse des effectifs ou la fermeture de structures indispensables. Au contraire, elle doit renforcer le service public de proximité, investir dans les personnels et garantir la continuité des missions sociales.

La CGT Nice Métropole Côte d'Azur demande :

- Le maintien définitif de la distribution alimentaire de la rue Dabray ou son remplacement par un dispositif équivalent sans interruption de service ;
- L'arrêt des suppressions de postes au sein du CCAS ;
- Le renforcement des effectifs titulaires et du pool de remplacement afin d'assurer la continuité des missions tout au long de l'année ;
- Un engagement clair de la nouvelle municipalité en faveur du développement des missions du CCAS et de la défense du service public de proximité.

La solidarité n'est pas une variable d'ajustement budgétaire. Le CCAS doit rester un pilier de la lutte contre la précarité et les inégalités.

La CGT Nice Métropole Côte d'Azur reste pleinement mobilisée aux côtés des agents, des usagers et des associations. Elle continuera à dénoncer chaque remise en cause des missions du CCAS, chaque suppression de poste et toute décision qui fragiliserait le service public de proximité. Nous ne laisserons pas les politiques d'austérité prendre le pas sur les besoins de la population. Plus que jamais, nous continuerons à défendre un CCAS fort, doté des moyens humains et financiers nécessaires afin d'assurer pleinement ses missions de solidarité au service des Niçoises et des Niçois.

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR
33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE - TEL : 04.97.13.24.11
MAIL : SYNDICAT.CGT@VILLE-NICE.FR SITE INTERNET : CGTNMCA.FR
PAGE FACEBOOK : @CGTNMCA

